

Canada était disposé à participer à la mise au point de mécanismes appropriés de maintien de la paix, en mettant à profit l'expérience qu'il a acquise depuis trois décennies dans ce domaine. À trois reprises par la suite, à la demande des gouvernements participants, le Canada a présenté des commentaires détaillés sur des dispositions clés du document de travail utilisé dans le cadre de l'initiative de Contadora (Contadora Draft Act).

En août 1987, immédiatement après la signature de l'accord de paix du Guatemala, M. Clark a envoyé des représentants canadiens de haut niveau en Amérique centrale, pour qu'ils transmettent aux ministres des Affaires étrangères une autre offre d'aide du gouvernement canadien. En novembre 1987, M. Clark s'est rendu dans les cinq pays de la région pour faire sentir la volonté du Canada d'apporter son aide. Son offre a été chaleureusement accueillie.

Un représentant diplomatique de haut niveau, M. Richard Gorham, a été nommé ambassadeur itinérant en Amérique latine. M. Gorham préside également un groupe de travail interministériel sur l'Amérique centrale. Un comité spécial de la Chambre des communes a également été créé afin d'étudier et de surveiller le processus de paix.

L'adoption du plan Arias a constitué un moment historique pour les cinq pays signataires, mais leurs économies sont encore durement affectées par la faiblesse des prix des denrées de base, les effets paralysants de leur dette extérieure et les déséquilibres importants qui résultent de la persistance du conflit militaire. Le plan Arias a reconnu la nécessité de procéder à une restructuration économique massive dans la région.

Un important aspect des efforts du Canada en faveur de la paix et de la stabilité dans la région a été la triple augmentation, entre 1982 et 1987, de son aide bilatérale de gouvernement à gouvernement. L'Amérique centrale vient actuellement au deuxième rang (par habitant) des régions qui bénéficient d'une aide canadienne.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) apporte son aide à toute une gamme de projets concrets entrepris en Amérique centrale dans des domaines qui vont de la garde des enfants de familles monoparentales à la purification de l'eau, en passant par des projets d'électrification et de production laitière. Grâce à des fonds fournis par le gouvernement fédéral, des organisations non gouvernementales canadiennes participent dans toute cette région à une vaste gamme de projets allant de services d'enseignement pour orphelins à l'établissement de dispensaires dans les régions rurales du Honduras et de programmes de formation, dans le domaine de la réparation de machinerie, destinés aux agriculteurs du Nicaragua.